

CITOY'ENR

PROJET CITOYEN LOCAL

DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le projet

Lancé par un groupe moteur initié par Toulouse en Transition et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, ce projet vise à créer une structure qui **lancera et accompagnera des projets de production d'énergie renouvelable** (photovoltaïque, éolien ou tout autre technique) **dont la gouvernance et le financement seront ouverts aux citoyens.**

Par projet citoyen, nous entendons un projet porté, maîtrisé et financé par des particuliers et/ou des collectivités. Ces projets se caractérisent par l'ancrage local, leur finalité non-spéculative, leur mode de gouvernance transparent et démocratique, et leur engagement pérenne dans les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, comme défini dans [la charte des projets citoyens d'Énergie Partagée](#).

Où en sommes-nous ?

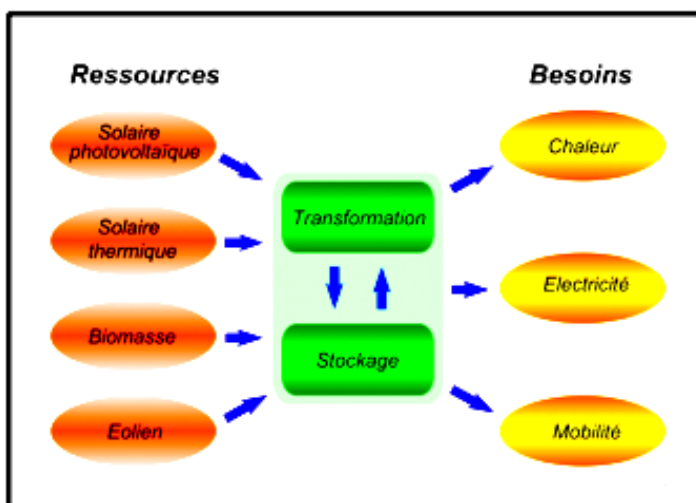
Nous avons commencé à nous intéresser à ce projet il y a un an, et nous avons commencé par la recherche de pistes de lieux et de partenaires. A ce jour, nous avons un groupe moteur de 10 personnes, et nous explorons une possibilité de projet en partenariat avec [le Multiple](#). En parallèle, nous travaillons avec Toulouse Métropole sur les collaborations possibles (identification de lieux, aides diverses, etc).

Par ailleurs, suite à candidature en fin d'année 2015, nous avons été intégrés à [l'incubateur Première Brique](#) de Toulouse Métropole : nous allons bénéficier d'un support à la création de projets et d'entreprises, ce qui devrait accélérer le développement du projet dans les prochains mois.

Plus de nouvelles bientôt !

Le projet m'intéresse, que puis-je faire ?

- Si vous souhaitez recevoir les prochaines nouvelles de CitoyEnR, vous pouvez vous inscrire à notre future newsletter en nous contactant à rjulianvazquez@gmail.com
- Nous sommes à la recherche de lieux à Toulouse et aux alentours pour installer nos premiers projets pilotes, notamment sous forme de panneaux photovoltaïques sur des surfaces minimum de 60 m². Ces lieux peuvent être des bâtiments publics ou privés : écoles, magasins (comme Biocoop), résidences collectives, etc. Si vous avez l'idée d'un tel lieu, merci de le signaler avec sa description à rjulianvazquez@gmail.com. Merci également d'en parler autour de vous pour soutenir notre recherche.
- Nous vous solliciterons sur d'autres points au fur et à mesure de l'avancement du projet



L'autonomie énergétique : satisfaire les besoins locaux
par les ressources locales

MERCI à TOUS

POUR VOTRE CONTRIBUTION à
NOTRE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE LOCALE

LE TEMPS DES COMMUNS À TOULOUSE

Que sont les communs ?

Les communs désignent l'activité des communautés qui s'organisent et se régulent pour protéger et faire fructifier des ressources matérielles ou immatérielles, en marge des régimes de propriété publique ou privée. Zones urbaines transformées en jardins partagés par les habitants, savoirs contribuant à l'encyclopédie *Wikipedia* par des millions d'internautes, cartographie *OpenStreetMap* nourries par les utilisateurs, savoirs traditionnels, logiciels libres, science ouverte, publications en libre accès, pédibus scolaires, système d'irrigation agricole partagé, semences libres, contenus éducatifs ouverts, échanges de savoirs, justice participative, etc. Les initiatives fleurissent qui inventent des manières créatives et solidaires de générer, gérer et partager des ressources et les communs apparaissent comme source d'alternatives.



Le Temps des Communs à Toulouse du 5 au 10 octobre 2015

Une quinzaine qui a donné à voir la richesse et la diversité des communs et de leurs acteurs

Avec 32 évènements inscrits à l'agenda du festival et plus d'une quarantaine d'acteurs locaux à s'être mobilisés à un moment ou à un autre, le « Temps des Communs » a donné à voir :

- **Des exemples concrets**, à l'échelle d'un territoire local, des différentes dimensions des communs,
 - **naturels** (*l'eau, le climat, les énergies renouvelables, le foncier agricole*),
 - **matériels** (*jardins partagés, cafés-bricol, tiers-lieux, supermarché coopératif, espace public, livres et objets gratuits*)
 - et **immatériels** (*savoirs partagés, domaine public, logiciels libres, Internet citoyen, monnaie complémentaire, création artistique*)
- **La diversité** des acteurs et des communautés qui portent, font vivre, protègent et développent ces communs dans une ville comme Toulouse :
 - des **collectifs** comme Alternatiba, « Toulouse en transition », SavoirsCom1, Museomix, book-crossing, disco-soupe, Ouishare
 - des **associations** comme Solidarité Villes (*animation et concertation des acteurs de la Ville*), Toulibre (logiciels libres), Combustibles (*au service des acteurs culturels*), Alter-Habitat (*habitat participatif*), Le Temps d'Agir (*éducation populaire*), TetaNeutral.net (*Internet citoyen*), Solidées (*réseau d'entraide créative et solidaire*), Reynerie-Services (*Régie de Quartier*), Partageons les jardins (*jardins partagés*)
 - des **acteurs culturels** comme la Compagnie Lovena (*spectacle vivant*), les médiathèques de Toulouse et Blagnac, le Magazine Friture (*le média des possibles dans le Grand Sud*)
 - des **projets innovants dans l'économie collaborative** comme « Nacelles0.2 » (*réseau social local provocateur de projets*), « La Chouette Coop » (*supermarché coopératif*), « Balades urbaines » (*un œil sur ma Ville*), Trade-School Toulouse ()
 - des **tiers-lieux** comme Le Multiple (*Les Imaginations Fertiles et Artilect*) ou l'Étincelle co-working et La Cheminée à Septfonds.
 - des **initiatives pour la transition écologique** comme la SCIC Enercoop Midi-Pyrénées (*fournisseur d'énergies renouvelables*), Eco-Industrie-Locale (*se réapproprier la production locale des objets quotidiens*), Électriciens sans frontières (*pédagogie de l'énergie*)

... LE TEMPS DES COMMUNS À TOULOUSE suite

Cette mobilisation a culminé le samedi 10 octobre 2015 avec l'organisation d'un événement collectif, **le Remix des Arènes**, qui a transformé tout au long de la journée une place sans âme en lieu de convivialité et de partage, attirant ainsi l'attention sur les espaces publics en tant que communs d'usage.

Projet de création d'une Assemblée des communs

Ce temps des communs se prolonge par le projet de faire vivre les communs à l'échelle de Toulouse et de sa région. Ce projet inclus quatre chantiers :

- La rédaction de la **charte sociale** de l'assemblée des communs pour imaginer des règles de « droit souple » afin d'instaurer un processus collaboratif social et politique qui favorise la gestion des biens communs du territoire
- La réalisation d'une **cartographie** des communs qui permette d'identifier ces biens communs à l'échelle de notre territoire et de « documenter » leur fonctionnement.
- L'organisation de « **communs parties** » ou « rencontres ateliers » occasions concrètes de rejoindre un commun alternatif au capitalisme : énergie renouvelable coopérative (Enercoop), banque éthique (La Nef), coopérative d'habitants (Habicoop), circuits courts pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), logiciels libres (Toulibre), etc.
- Le lancement d'une réflexion sur les relations entre communs et économie marchande, comme préalable à la création d'une « chambre des communs » articulée avec l'assemblée territoriale.



Contact Bernard BRUNET à brunet.bernard@gmail.com Ou au 06 77 90 14 08

L'association "Enfants de Tchernobyl Belarus" a lancé un appel suite à la faiblesse des contributions reçues depuis le début de cette année. Cela signifie que si la tendance actuelle ne s'inverse pas, l'association sera rapidement acculée à la cessation de paiement et Belrad devra stopper ses activités de radioprotection auprès des enfants victimes de la pollution radioactive issue de la catastrophe de Tchernobyl.



Le CA des Amis de la Terre Midi-Pyrénées a décidé de les aider et leur a fait un don.

Vous aussi, vous pouvez envoyer vos dons à

ASSOCIATION "ENFANTS DE TCHERNOBYL BELARUS"
Résidence "les Clairières"- Appartement D11-
3 Avenue Pierre Poivre
49 240 AVRILLE

Retrouvez les infos sur leurs activités sur le site : <http://enfants-tchernobyl-belarus.org>



Après 2015, marquée par :

- la commémoration des 70 ans des bombardements de Hiroshima et Nagasaki qui a permis de rappeler, à ceux qui voudraient l'oublier ou le nier, le désastre sanitaire causé, encore aujourd'hui, par les radiations. La menace des armes nucléaires, que font peser des états sur l'humanité, est intolérable, et de plus inefficace.

N'oublions pas que le nucléaire civil est indissociable du nucléaire militaire.

- la COP21 qui accouche d'un traité de plafonnement des émissions de GES sans date, sans actions concrètes, sans recours juridiques possibles, ni moyens...

Où les différents lobbies, notamment pro-nucléaires, sponsors officiels de la COP21 ont eu toute latitude pour influencer, contrairement aux citoyens, empêchés de s'exprimer sous prétexte d'état d'urgence !



Voici 2016 !

Dans ses vœux à la presse en janvier dernier, l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) souligne que « le contexte en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection est préoccupant ».

Son directeur indique :

- « La sûreté nucléaire et la radioprotection sont confrontées à des enjeux sans précédent »,
- « Les industriels sont en situation économique et financière difficile »,
- « C'est dans ce contexte exigeant que l'ASN a demandé un renforcement significatif de ses moyens ».

Le voile institutionnel commencerait-il à se lever sur la situation de l'industrie nucléaire... ?

Alors que nous allons commémorer les catastrophes nucléaires majeures de Tchernobyl- il y a 30 ans- et Fukushima- il y a 5 ans,

quels enseignements en tirer ?
Comment les citoyens doivent-ils agir, en l'absence de prise de conscience de nos dirigeants sur leurs responsabilités ?

Après avoir organisé fin janvier un stage sur la radioactivité avec Roland Desbordes, de la CRIIRAD et une conférence-débat retraçant, entre autres, le mensonge d'état sur l'accident de Tchernobyl, les ATMP vous invitent à vous informer >>>>>>

Vendredi 11 Mars 2016

5 ans de « Fukushima », résilience ou résignation ?

Conférence débat organisée par Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, les Amis du Monde Diplomatique, l'Université Populaire de Toulouse, le Comité Anti Nucléaire de Toulouse (CANT) et le Réseau Sortir du Nucléaire

**à 20h30, salle du Sénéchal 17, rue de Rémusat 31000 Toulouse (métro Capitole).
Entrée libre**

Elle sera animée par Rémi Scoccimarro, Géographe, Maître de Conférences en langue et civilisation Japonaises à l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

Cinq années après la triple catastrophe du 11 mars 2011, ses effets à moyen et long terme commencent à être de plus en plus lisibles. C'est en particulier le cas des conséquences non physiologiques de l'irradiation d'une partie du territoire japonais : alors que dans les zones dévastées par le seul tsunami la vie reprend peu à peu, les populations évacuées à la suite de l'accident nucléaire connaissent une mortalité grandissante, qui dépasse aujourd'hui le nombre de victimes du tsunami dans le département de Fukushima. Plus que la question de l'exposition aux faibles doses radioactives, ce sont les impacts démographiques, les choix opérés dans la gestion socio-économique de la catastrophe, ou ceux concernant le réaménagement des territoires contaminées, qui s'avèrent ainsi être les plus probants pour juger, et comprendre, les effets de la catastrophe nucléaire.

Seront notamment abordés:

- la notion de co-production de la catastrophe (échec de la protection des villes face au tsunami et logiques d'implantation de centrales nucléaires),
- le contexte économique, politique et social dans lequel se déroule le redémarrage du parc nucléaire,
- la situation des populations évacuées des zones radioactives,
- les capacités d'un état démocratique à faire face à un accident nucléaire majeur.

Mardi 26 avril 2016 à UTOPIA projection-débat autour du film **Are Vah**

documentaire sur le projet d'installation de six réacteurs EPR (soit la plus grosse centrale nucléaire du monde) sur un site à risque sismique à Jaitapur

En Inde, Jaitapur est située en zone sismique en bord de mer. Areva prévoit d'y construire six réacteurs EPR, soit la plus grosse centrale nucléaire du monde. Un projet auquel la population est hostile. Mais l'Inde s'est ouverte au marché du nucléaire civil. Que dire d'un projet de construction d'une centrale nucléaire dans l'ère post-Fukushima ? La future centrale sera construite sur un site à risque sismique, où 10 000 personnes vivent de la pêche et de la production de mangues, exportées dans le monde entier. Sur place, l'étonnement a vite cédé à la stupeur. Un Indien vous dira alors : «Are vah !» (Wouah ! Oh la la ! Oh, putain ! ... en hindi).

Ça
alors !

Associant photos, vidéos, sons et animations, Are Vah ! propose une enquête sur les causes de cette ambition industrielle et les risques de ce projet à travers les réponses de spécialistes Indiens. Are Vah ! conduit également le spectateur sur le futur site de la centrale, où les populations résistent à léguer leurs terres malgré une répression policière de plus en plus sévère.

Are Vah ! a été réalisé par Micha Patault et Sarah Irion.

L'horaire et la salle (Utopia Toulouse ou Tournefeuille) vous seront prochainement précisés sur notre site internet et via notre liste de diffusion.

La COP 21 a tenu... toutes ses fausses promesses !

Le battage médiatique et la communication du gouvernement français en plein désastre politique ne doivent pas faire illusion. La Conférence des parties de l'ONU à Paris sur la lutte contre le réchauffement climatique a abouti à un accord international qu'on pourrait illustrer par la célèbre phrase du personnage Tancredi dans « Le guépard » de Giuseppe Tomasi di Lampedusa : « Il faut que tout change pour que rien ne change »

Un objectif hors de portée dans le cadre défini

Depuis la réunion de Copenhague en 2009, les États membres de l'ONU ont renoncé à fixer des objectifs globaux de réduction des gaz à effet de serre (GES). Ce renoncement est d'autant plus grave que les objectifs du Protocole de Kyoto de 1997 n'ont pas été atteints (+ 56 % de GES émis dans le monde entre 1990 et aujourd'hui). Il ne restait plus qu'à demander à chaque État d'annoncer quels seraient ses engagements, en espérant que la somme de ceux-ci permette d'entrevoir une stabilisation du réchauffement de la planète.

Avant même que la COP 21 ne s'ouvre, les climatologues du GIEC avaient fait le calcul : sur la base des déclarations des pays (les dites contributions nationales^[1]), le monde ira vers environ +3°C, voire plus encore à la fin du siècle, au lieu de +1,5°C à 2°C maximum pour éviter un emballement du climat.

Certes, l'accord arraché in extremis à Paris stipule que l'objectif est de rester dans la fourchette de +1,5°C à 2°C. Mais, depuis le début de la révolution industrielle, la planète s'est déjà réchauffée de près d'un degré et, de plus, la quantité de GES susceptible de la faire passer à +1,5°C est déjà émise dans l'atmosphère, le cycle du carbone (principal GES) s'étalant sur environ un siècle, sans compter les GES qui continueront à être émis encore pendant plusieurs décennies.

L'objectif inscrit dans l'accord de Paris ne sera donc, à coup sûr, pas atteint. C'est pourquoi la recommandation du GIEC aurait dû être impérativement retenue :

laisser 80 % des ressources fossiles dans le sol pour espérer stabiliser vraiment le réchauffement climatique, et pour cela ouvrir immédiatement l'ère de la transition énergétique.

De l'argent vrai ou la fuite en avant financière ?

Quel crédit faut-il accorder à la promesse de doter de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 un fonds destiné à aider les pays pauvres, qui sont les plus menacés par le réchauffement du climat, à faire face à ce danger ?

D'une part, il s'avère que les sommes rassemblées, loin d'atteindre encore le niveau espéré, sont largement un redéploiement d'aides au développement antérieurement décidées. C'est malheureusement le signe que la responsabilité différenciée du réchauffement du climat entre pays

riches et pays pauvres n'est pas encore franchement actée.

D'autre part, 100 milliards ne représentent que les transferts envisagés momentanément vers les pays du Sud, sans évoquer l'après-2020. Tandis que rien n'est dit des sommes qu'il serait nécessaire d'engager chaque année, sans doute plus de 1000 milliards, pendant des décennies pour assurer une transition écologique globale à l'échelle du monde.

On mesure ainsi à quel point les politiques publiques sont désarmées par les préconisations néolibérales, tant budgétaires que monétaires, visant à diminuer partout les dépenses publiques d'investissement qui pourraient préparer l'avenir.

Devons-nous nous inquiéter ?



Extraction de la pierre de folie par Jérôme Bosch

Que nenni, répondent tous les lobbies à l'affût des négociations internationales. Parce que la finance fourbit ses armes. Les grandes institutions financières, compagnies d'assurances et autres fonds spéculatifs inventent de nouveaux produits financiers (notamment, des obligations catastrophes) censés assurer les biens naturels transformés ainsi en « capital naturel ».

Si nous ne pouvons pas éviter les GES et toutes les autres pollutions ou destructions, il suffit, nous dit-on, d'organiser la « compensation carbone » : je pollue ici, mais j'achète un titre financier qui me sert de sauf-conduit pour continuer ma sale besogne. L'accord de Paris laisse la porte ouverte à cette possibilité de « compenser » les dégâts, alors que l'enjeu pour le XXI^e siècle est justement de les éviter, en l'occurrence de diminuer de manière absolue les émissions de GES et non pas d'en

... La COP 21 a tenu toutes ses fausses promesses ! suite

compenser financièrement les effets. Malgré cette impérieuse nécessité, rien n'est prévu pour mettre fin aux quelque 500 milliards de dollars de subventions annuelles à la production d'énergie d'origine fossile. Les pays producteurs de pétrole, de charbon et de gaz ont tenu à ce que l'accord ne fasse pas référence aux énergies fossiles. En revanche, l'accord entrevoit la mise en œuvre des techniques de stockage et de piégeage du carbone ainsi que la géo-ingénierie.

Un accord juridiquement nain

Un autre sujet de controverse qui a manqué faire capoter la négociation concerne la vérification de la tenue des engagements de chaque pays. Longtemps opposés à toute forme de contrôle, les États-Unis ont fini par concéder que les engagements soient revus tous les cinq ans, mais pas avant 2025 : dans une décennie, c'est-à-dire le temps que l'irréversibilité de certains changements climatiques s'installe. Toute idée d'urgence en matière de climat est donc absente. Et la plupart des juristes estiment que l'accord de Paris n'est pas juridiquement contraignant puisqu'il ne prévoit aucune procédure de coercition et de sanction pour non-respect des engagements.

Les États-Unis ont mis leur veto à la possibilité de demander des indemnités devant des tribunaux.

Si la proposition de fixer un prix du carbone unique au niveau mondial est une vue de l'esprit, au regard des grandes différences de développement entre pays et entre secteurs d'activité, il n'en reste pas moins que l'absence de mention d'une tarification du carbone (sinon de manière très vague en moins d'une ligne de l'accord) constitue un défaut majeur de ce texte.

À la régulation politique par le biais de prix fixés par convention à hauteur des enjeux, il est préféré faire confiance aux vertus de la concurrence dans un marché de l'énergie particulièrement oligopolistique.

Quelques jours avant l'ouverture de la COP 21, la Commission européenne avait donné mandat à ses négociateurs à la conférence de refuser toute mention du commerce dans l'accord final. Cela signifie qu'en aucun cas les obligations en matière de climat ne doivent porter atteinte au commerce international ou contrevenir aux accords de libre-échange de type TAFTA.

Toute réglementation environnementale étant considérée comme une entrave au commerce : « La convention sur le climat n'est pas le forum approprié pour discuter de mesures sur le commerce et pour élaborer des contraintes supplémentaires », estimait la Commission européenne[2]. De même la Commission interdisait que soit abordée la question des droits de propriété qui font barrage à la diffusion des technologies nouvelles.

Pas de remise en cause du modèle capitaliste productiviste

En arrière-plan des tergiversations sur la manière de contenir le réchauffement du climat, il s'avère qu'il y a un impensé sur le mode de développement à construire à la place du modèle capitaliste productiviste.[3]

La perte de biodiversité, l'épuisement des ressources, les pollutions multiples et la modification du climat ne sont pas reliés à la logique même du profit et de l'accumulation du capital. Entre l'urgence climatique et la liberté laissée à la finance prédatrice, le choix est fait en faveur de cette dernière.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'accord de Paris ne fasse mention des droits des populations directement menacées par le réchauffement du climat que dans le préambule de l'accord, qui n'est pas contraignant.

La COP 21 restera donc comme la vingt-et-unième occasion ratée d'infléchir le cours de l'économie mondiale vers un mode de vie plus soutenable. Comme si la maxime « il faut que tout change pour que rien ne change » caractérisait le refus du basculement d'un monde à un autre, dans l'aveuglement général des classes dominantes.

Jean-Marie Harribey

Article publié sur le blog des Économistes atterrés dans [Marianne](#) le 18 décembre 2015 reproduit avec l'aimable autorisation de son auteur

[1] En anglais, Intended Nationally Determined Contributions (INDC).

[2] TPC- 20-11-2015, « UNFCCC and Trade-related issues and intellectual property ».

[3] Voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, LLL, 2013.

Le collectif ZAD 31

Depuis 2011, le collectif ZAD 31 regroupe des citoyens mobilisé-e-s à l'origine par la défense de la zone humide de Notre-Dame-des-Landes et soutenant la démarche d'occupation des terres par les Zadistes en complément des démarches juridiques.

ZAD 31 a naturellement relocalisé son action principale sur la défense de la zone humide du Testet (forêt de Sivens dans le Tarn), dans le cadre plus global de la dénonciation des GPII, Grands Projets Inutiles et Imposés par des élus de toute obédience qui les promeuvent en connivence avec les acteurs financiers, habituels prêcheurs (pêcheurs ?) de croissance illimitée.

Les Assemblées hebdomadaires au CASC à 19h00 les mardi sont les RdV de celles /ceux qui veulent s'informer, débattre, préparer des actions, les coordonner avec les autres collectifs hors des Grandes Zoreilles Zinternet.

Nos rencontres sont riches de la diversité de nos approches et de nos expériences. Le renouvellement des participants y contribue. Elles n'échappent pas aux tensions que vivent les entités engagées au Testet où, pour obtenir gain de cause, les militants affirment des stratégies individuelles ou collectives différentes. Tant que les antagonismes nourrissent la pensée et l'action sans les stériliser, on ne peut qu'y voir une richesse des échanges.

Le collectif a participé aux manifestations contre le barrage et son monde et pour dénoncer le meurtre de Rémi, manifestant pacifique de 23 ans.

Le collectif a mené des actions d'information, journées ou soirées conviviales, infos kiosques, livres, expos photos, concerts, projections débats. Il s'est aussi invité chez certains protagonistes du projet de barrage de Sivens : CACG -Compagnie d'Aménagements des Coteaux de Gascogne- Agence de l'Eau Adour Garonne, Préfecture, FNSEA.

Il organise des collectes de fonds pour couvrir les frais de justice pour les camarades arrêtés.

A Sivens

Pour l'heure, s'imposerait l'idée de la construction d'un barrage à contenance diminuée de moitié proche du lieu initial, qui serait acceptée par le Conseil Départemental du Tarn qui rassure ses affidés, proches de la FNSEA, sur la poursuite d'objectifs semblables à ceux du projet initial abandonné.

Souignons que la gabegie crapuleuse est à son comble : après que le CD tarnais ait commis la destruction du site, c'est l'Etat qui assumera les frais de sa restauration.

Tout ceci nous fait craindre que la nouvelle solution retenue soit aussi inutilement destructrice que la précédente à laquelle elle ressemble trop.

Sur place, du côté des associations d'opposants au barrage règne une chaude divergence sur la stratégie juridique à adopter reflet de leur divergence sur l'avenir de ce territoire.

A NOTRE-Dame-des- Landes

Le projet d'aéroport a maintenant pris une envergure nationale où les métastases politiques prolifèrent.

D'ailleurs l'annonce d'un référendum local lors du remaniement gouvernemental de février 2016 étend son brouillard de confusion et donne la mesure de l'embarras du pouvoir face à une résistance qui ne désarme pas, même si y règnent aussi des antagonismes chez les opposants, peut-être lissés par 30 ans de lutte.

Dans la nouvelle région élargie, les opposants à l'aéroport font face maintenant à son président guerrier qui, avant même son élection avait brandi le gourdin et voulait en découdre. Cette volonté imbécile de réaliser à tout prix un projet dépassé depuis sa conception et la fuite en arrière d'élus-e-s sans vision politique donnent le vertige !

Ils font face aussi à la voracité de Vinci, à sa puissance communicante et à ses services juridiques.

... VINClssitudes et CACGades suite

Profitons-en pour se rappeler que les chiffres truqués de rentabilité du futur aéroport prévoient le voyageur lambda au tarif du business man pressé. Et arrêtons nous pour constater sur plan que l'aéroport neuf est doté de surfaces techniques plus petites que celles de l'actuel aéroport de Nantes mais... heureusement égayé par une vaste galerie commerciale !

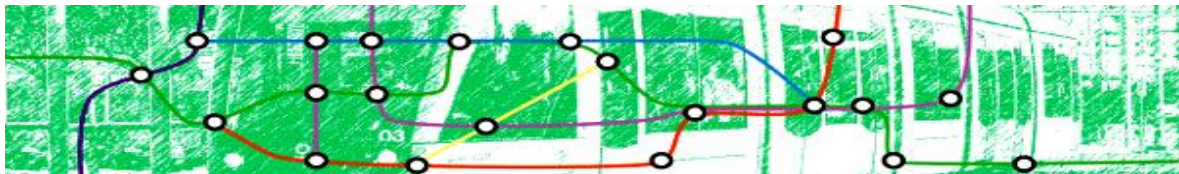
La lutte contre les GPll a de l'avenir !

Le monde de la finance ne sait plus où investir les masses d'argent qu'il soustrait à l'économie réelle et aux revenus du travail, au détriment des besoins sociaux.

Il les "place" dans ces GPll aux revenus d'autant plus juteux qu'ils sont souvent adossés à des PPP, Partenariats Public Privé.

Circulez ! Le saccage continue !

Ainsi croissent les surfaces commerciales de 3% par an alors que la clientèle anémiée par cette même logique financière peine à augmenter de 1% par an. Il faudra encore de nombreuses batailles juridiques et d'actions à pied ou à vélo pour se débarrasser définitivement **du projet Val Tolosa de méga centre commercial à Plaisance-du-Touch !**



ASSOCIATION DES USAGER-E-S DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAIN ET DE SES ENVIRONS

AUTATE

31 rue de l'espérance, 31500 Toulouse

En Assemblée générale le 18 décembre 2015, l'association s'est dotée d'un nouveau bureau et a décidé de fonctionner essentiellement en conseil d'administration élargi à tous les membres intéressés par la mise en place de groupes thématiques autour de quatre idées directrices :

- Le maillage du territoire, en particulier les liaisons transversales entre communes autour de Toulouse
- La diminution des temps de trajet pour tous les usager-es et les possibilités de mobilité pour toutes les catégories de personnes
- Le développement du ferroviaire local de type RER et sa liaison avec l'existant.
- La création d'une autorité unique organisatrice de transport

Nous serons donc très attentifs à tous les projets de développement annoncés par les pouvoirs publics et surtout à leurs impacts, que ce soit l'avenir de Tisseo, le développement des lignes Lineo, les projets de 3^{ème} ligne de métro, d'aérotram ou de rénovation de la gare Matabiau. Nous invitons tout-es les toulousain-es à nous rejoindre pour défendre une orientation des transports qui réponde aux besoins des usager-es.

L'AUTATE formule, pour 2016, le vœu d'une augmentation sensible de la part des transports en commun dans les déplacements des toulousain-e-s.

Marie-Pierre Bès tél: 05.61.15.60.46

Courriel : autate@googlegroups.com

Site: www.autate.fr

Page facebook : https://www.facebook.com/autateToulouse

Nous écrire **ATMP,36, rue Bernard Mulé, 31400, Toulouse** ou midipyrenees@amisdelaterre.org

Nous téléphoner...: **07 81 90 49 93**

S'informer <http://amisdelaterremp.free.fr/> et www.amisdelaterre.org

GRAND PROJET DU SUD OUEST ou GPSO

Pendant que les agriculteurs propriétaires des fermes situées sur le territoire confisqué par l'ETAT et VINCI pour un aéroport-caprice en Bretagne, vont être expulsés, privés de leur outil de travail, jetés sans ménagement dans les ténèbres extérieures du chômage de masse, le Préfet de notre région a signé le 7 Janvier 2016, le décret «**d'UTILITE PUBLIQUE**» qui met en œuvre et autorise les expropriations volontaires ou contraintes sur le territoire de Saint Jory pour y préparer le passage de la LGV-caprice, chère à nos élus encouragés par un ETAT à la dérive.

Un scénario identique, méprisant les hommes, les avis de la cour des comptes, les conclusions défavorables de l'enquête publique, les doutes de la SNCF, les dégâts infligés à l'environnement, la confiscation de l'outil de

travail des agriculteurs et viticulteurs, les perspectives de déficit, la désertification de zones entières, l'inéluctable augmentation des billets de train qui feront de ce transport celui de rares privilégiés, tandis que les contribuables seront appelés sans vergogne à apurer les déficits pendant des générations !

Cette liste non exhaustive prouve une seule chose : le mépris révoltant d'élus incompetents capables pour lustrer leur image défraîchie de s'enfermer dans l'irrationnel, l'absurde, l'extravagance, le délire.

La résistible dérive oligarchique bat son plein.

«Nos sociétés démocratiques seraient-elles condamnées à la domination des élus sur les électeurs » (R. Michels – les partis politiques). Nous répondons OUI sans hésiter. Nous en avons l'illustration avec la liste des projets pharaoniques et inutiles dont nos élus de toute obéissance en sont les irresponsables promoteurs ! Les discours sur la démocratie participative sont en contradiction avec la réalité. Les faux arguments sont légion, les données sont trafiquées, les rares soutiens à ces projets sont les multinationales et un patronat avide d'infrastructures qu'il ne paiera pas mais dont il prétend qu'elles sont indispensables à la survie de

L'Emploi. Si cela était vrai, comment expliquer que la prolifération des autoroutes, des TGV ait accouché de 7 millions de chômeurs en France ? Qu'y a-t-il derrière ces désirs de saccage de l'environnement, quels intérêts, quelles corruptions, quelle impunité ? Nos oligarques peuvent-ils l'expliquer aux citoyens impuissants à enrayer la folie des grandeurs inutiles et nuisibles ?

Les citoyens ne bénéficieront d'aucun avantage, car eux prennent les TER et les RER, entassés dans des rames surchargées, les omnibus vieilliss sur des voies mal entretenues, les millions de travailleurs oubliés dans l'inconfort du quotidien n'existent pas pour nos élus : voilà une réalité incontournable qui ne dérange guère les maîtres de décisions infâmes qui prennent eux, l'avion, conduits à l'aéroport par leur chauffeur stylé.

Pendant qu'on projette de griller

des milliards à crédit, puisque nous ne les avons pas, on pense à d'autres « économies ». Maignon a désormais un dossier qui va s'abattre bientôt sur le calcul des retraites ! En effet, les retraites vont baisser drastiquement dans les années à venir. Trop chers les vieux, il faut arranger ça ! L'avenir nous prépare des hordes de pauvres pour boucler les budgets. Dans le silence et la discrétion, les armes délétères de la pauvreté sont fourbies avec application.

Mais, voyez-vous, l'aéroport de Notre Dame des Landes échappera à ce destin mesquin, Idem la LGV Bordeaux Toulouse. Le GPSO obtiendra tous les feux verts des divers ministres et flamboiera dans la nature qu'on aura saccagée pour lui permettre de s'épanouir à grande vitesse, pendant qu'agoniseront nos aînés dans le dénuement, nos jeunes dans le chômage exponentiel, la désespérance, le non avenir.

Ce tableau n'est pas une vue de l'esprit : nous le vivons aujourd'hui : les élus ont choisi leur camp, sur les frontons des flamboyants hôtels de Région ou de Département, des mairies, les mots : LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ sont vidés de leur sens, quant à la DÉMOCRATIE ? En 2005 une large majorité refuse le Traité Constitutionnel contre l'avis du Pouvoir, le Pouvoir impose son avis. C'est cela la DÉMOCRATIE.



... **GRAND PROJET DU SUD OUEST ou GPSO suite**

Au secours !

L'Ancien Régime revient !

L'Ancien Régime est déjà là !

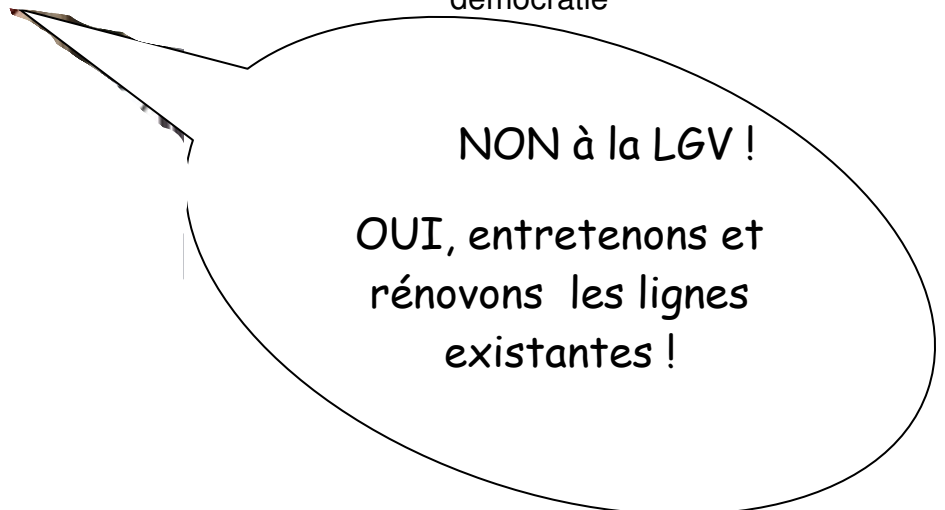
Son nouveau Clergé : les Elus illusionnistes et dépensiers

Sa Noblesse : les Multinationales et leurs PPP (partenariat public privé), les Cadres supérieurs ambitieux qui jouent le jeu des élus et des multinationales au prix de hauts revenus

Enfin le Tiers Etat qui subit, piégé par les discours électoraux et la peur du chômage, et qui ensuite n'a plus qu'à se taire et à régler les déficits.

Une lettre de cachet suffit pour balayer tous les avis d'experts - les éveilleurs d'alertes définis comme des "résidus d'opposants" par "ceux qui ont le pouvoir" et qui l'imposent.

Diogène disait "je cherche un homme"
Nous ajoutons "Nous cherchons la démocratie"



Les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées tiendront leur

ASSEMBLEE GENERALE annuelle

(convocation, ordre du jour et formulaire de procuration joints)

Samedi 9 avril 2016

de 10H à 16H

Au local du 36 : **36 rue Bernard Mulé à Toulouse**

(Métro François Verdier + 10 mn à pied)



LES AMIS DE LA TERRE, C'EST VOUS !

Bulletin d'adhésion à retourner à
*Amis de la Terre de Midi-Pyrénées, 36 rue Bernard Mulé 31400
 Toulouse.*

Cotisation (*) avec Abonnement au journal des Amis de la Terre, *La Baleine*, inclus

Souhaitable pour une personne : 40 €

pour un couple : 66 €

Petit budget : 10 € ou un peu plus

Dons (*) :

(*) à 66 % déductible des impôts

Montant versé :

Mode de paiement : Chèque (à l'ordre des ATMP) Espèces Virement

Date :/...../.....

Nom, Prénom :

Pour une adhésion couple, nom et prénom du conjoint :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél : E-mail (en majuscules)

Mes centres d'intérêt : Agriculture, Air, Arbres-Forêt, Biodiversité naturelle et cultivée, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Énergie, Habitat bioclimatique, Nano-Technologies, Nucléaire, Pollution électromagnétique, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme

Autres

.....

Compétences :

.....



Faljour - Iconovox